



Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 30-9-2021 Date de révision: 28-9-2021 Remplace la version de: 21-4-2021 Version: 6.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Polacid
Code du produit : 11100
Type de produit : Détergent
Groupe de produits : Produit de polissage et de brillantage

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Fonction ou catégorie d'utilisation : Agents détergents/lavants et additifs

Titre	Étape du cycle de vie	Descripteurs d'utilisation
Professional uses; Manual application (Association - Code de référence: AISE_SUMI_PW_19_1_G)	Professionnelle	LCS4/PW, PC35, PROC19, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir rubrique 16

1.2.2. Utilisations déconseillées

Contrairement à l'instruction, Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. (se reporter à la notice technique)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Alpheios b.v. B.V.
In de Cramer 8a
Boîte postale 2558
NL- 6411RS Heerlen
Nederland
T +31 (0)455738888
info@alpheios.nl - www.alpheios.nl
Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS :
sds@alpheios.nl

Distributeur

Alpheios Belgium bv/srl
Gaston Fabrèlaan 50
Boîte postale 2558
BE- 2610 Wilrijk
België
T +32 (0) 3 828 48 48
info@alpheios.be - www.alpheios.be
Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS :
sds@alpheios.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)45 5738888
Uniquement pendant les heures de bureau.

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum	Huispostnummer B.00.118 Postbus 85500 3508 GA Utrecht	+31 88 755 80 00	Uniquement pour l'information du personnel médical en cas d'intoxication aiguë

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	H318
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3	H412
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16	

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Contient :

TRIDECETH-3, SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE, LACTIC ACID

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 - Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON (B).
 P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Phrases EUH :

EUH208 - Contient BENZISOTHIAZOLINONE, D-LIMONENE. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
ALUMINA substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (DK, EE, ES, FR, GB, HR, HU, NL, PT, RO)	N° CAS: 1344-28-1 N° CE: 215-691-6 N° REACH: 01-2119529248-35	15 – 30	Non classé

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sels de sodium de l'acide sulfonique C14-17-sec-alcanes	N° CAS: 97489-15-1 N° CE: 307-055-2 N° REACH: 01-2119489924-20	5 – 10	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412
éthoxylate (EO 3) d'alcool (C13)	N° CAS: 69011-36-5 N° CE: 500-241-6 N° REACH: Exempt. Art. 2, 9 Polymer	1 – 5	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412
L-(+)-acide lactique	N° CAS: 79-33-4 N° CE: 201-196-2 N° Index: 607-743-00-5 N° REACH: 01-2119474164-39	1 – 5	Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318
(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (DE, FI)	N° CAS: 5989-27-5 N° CE: 227-813-5 N° Index: 601-029-00-7 N° REACH: 01-2119493353-35	0,1 – 1	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	N° CAS: 2634-33-5 N° CE: 220-120-9 N° Index: 613-088-00-6	< 0,05	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Sels de sodium de l'acide sulfonique C14-17-sec-alcanes	N° CAS: 97489-15-1 N° CE: 307-055-2 N° REACH: 01-2119489924-20	(10 <C ≤ 100) Skin Irrit. 2, H315 (10 <C ≤ 15) Eye Irrit. 2, H319 (15 <C ≤ 100) Eye Dam. 1, H318 (60 <C ≤ 100) Acute Tox. 4 (Oral), H302
éthoxylate (EO 3) d'alcool (C13)	N° CAS: 69011-36-5 N° CE: 500-241-6 N° REACH: Exempt. Art. 2, 9 Polymer	(3 ≤C < 10) Eye Irrit. 2, H319 (10 ≤C < 100) Eye Dam. 1, H318
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	N° CAS: 2634-33-5 N° CE: 220-120-9 N° Index: 613-088-00-6	(0,05 ≤C ≤ 100) Skin Sens. 1, H317

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Premiers soins après contact avec la peau	: Mesures de premiers secours pas nécessaires. Laver abondamment à l'eau/....
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
 Symptômes/effets après inhalation : Aucune en utilisation normale.
 Symptômes/effets après contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
 Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Rougeur. Douleur.
 Symptômes/effets après ingestion : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque à la suite d'une ingestion du produit.
 Symptômes chroniques : Il n'existe aucune donnée concernant une éventuelle toxicité pour l'homme ou les animaux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non requise dans les conditions d'emploi normales.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Sable.
 Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non applicable (produit aqueux non combustible).
 Danger d'explosion : Non applicable (liquide aqueux).
 Réactivité en cas d'incendie : Non applicable (produit aqueux non combustible).
 Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Pas de recommandations spéciales. Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.
 Instructions de lutte contre l'incendie : Pas de données propres.
 Protection en cas d'incendie : Pas de données propres.
 Autres informations : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
 Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.
 Mesures antipoussières : Non applicable (liquide aqueux).

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
 Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Défense de déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes.

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Procédés de nettoyage	: Diluer les résidus et rincer. Verser à l'égout avec énormément d'eau.
Autres informations	: Le produit répandu présente un sérieux danger de glissades. Laver immédiatement la zone de contact avec de grandes quantités d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Dans les conditions normales d'utilisation, aucun effet néfaste pour la santé n'a pu être observé.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.
Conditions de stockage	: Autres indications sur les conditions de stockage. Conserver dans l'emballage d'origine. Tenir au frais.
Produits incompatibles	: A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Matériaux d'emballage	: Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun(e).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

ALUMINA (1344-28-1)	
Pays-Bas - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
TGG-8u (OEL TWA)	0,05 mg/m ³

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

La manipulation du produit ne requiert pas de mesures de précaution spéciales.

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide

Protection oculaire			
Type	Champ d'application	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	En cas de risque de projection de liquide :	Lunettes de sécurité	

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains:

Consulter le(s) fournisseur(s) de ce produit pour des recommandations spécifiques. Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent)

Protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR), Caoutchouc néoprène (HNBR)	6 (> 480 minutes)	0,35 - 0,70 mm		EN ISO 374
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR), Caoutchouc néoprène (HNBR), Chlorure de polyvinyl (PVC), Latex	1 (> 10 minutes)	0,1 - 0,40 mm		EN ISO 374

Autres protecteurs de la peau

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Non applicable

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

Aucune en utilisation normale

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Protection contre les dangers thermiques:

Non applicable.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

Contrôle de l'exposition du consommateur:

Non applicable.

Autres informations:

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: blanc.
Apparence	: Visqueux.
Odeur	: de citron.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Non établi
Point de congélation	: Non établi
Point d'ébullition	: ± 100 °C
Inflammabilité	: Pas disponible
Propriétés explosives	: Aucun(e).
Propriétés comburantes	: Aucun(e).
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Pas disponible
Point d'éclair	: > 60 °C
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non établi
pH	: 3,5
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Viscosité, dynamique	: 3000 – 6000 mPa.s
Solubilité	: partiellement soluble. complètement soluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: 2,3 kPa Eau
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1,168 g/cm³ 20°C
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Pas disponible
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiérage des particules	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Température critique : Non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : 0,3 Eau

Teneur en COV : 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(e).

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
 Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
 Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

ALUMINA (1344-28-1)	
DL50 orale	> 10000 mg/kg de poids corporel
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 2300 mg/l
Sels de sodium de l'acide sulfonique C14-17-sec-alcane (97489-15-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg souris
éthoxylate (EO 3) d'alcool (C13) (69011-36-5)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
L-(+)-acide lactique (79-33-4)	
DL50 orale rat	3730 mg/kg
DL50 orale	4875 souris
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	7,94 mg/l/4h
(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (5989-27-5)	
DL50 orale rat	4400 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)	
DL50 orale rat	1450 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	100 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
 pH: 3,5
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions des yeux.
 pH: 3,5
 Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
 Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
 Cancérogénicité : Non classé
 Toxicité pour la reproduction : Non classé

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ALUMINA (1344-28-1)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

ALUMINA (1344-28-1)	
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	0,07 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day Study)

Sels de sodium de l'acide sulfonique C14-17-sec-alcane (97489-15-1)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	4000 mg/kg de poids corporel/jour

Danger par aspiration : Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ALUMINA (1344-28-1)	
CE50 72h - Algues [1]	1,05 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	0,2 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)

Sels de sodium de l'acide sulfonique C14-17-sec-alcane (97489-15-1)	
CL50 - Poisson [1]	1 – 10 mg/l 96 heures, Brachydanio rerio.
CE50 - Crustacés [1]	9,81 mg/l 48 heures, Daphnia magna.
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	981 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	> 61 mg/l
ErC50 algues	> 61 mg/l 72 heures, Scenedesmus subspicatus.
NOEC (aigu)	600 mg/l 16 heures, Pseudomonas putida.
NOEC (chronique)	470 mg/l 56 jours, Eisenia fetida.
NOEC chronique poisson	0,85 mg/l 28 jours, Oncorhynchus mykiss.
NOEC chronique crustacé	0,36 mg/l 22 jours, Daphnia magna.

éthoxylate (EO 3) d'alcool (C13) (69011-36-5)	
CL50 - Poisson [1]	1 – 10 mg/l 96 heures, Leuciscus idus.
CE50 - Crustacés [1]	1 – 10 mg/l 48 heures
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 1 mg/l waterflea

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

éthoxylate (EO 3) d'alcool (C13) (69011-36-5)	
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	> 1 mg/l
ErC50 autres plantes aquatiques	1 – 10 mg/l 72 heures
L-(+)-acide lactique (79-33-4)	
CL50 - Poisson [1]	320 mg/l 48 heures
CE50 - Crustacés [1]	240 mg/l 48 heures
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	130 mg/l waterflea
ErC50 algues	3500 mg/l
(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (5989-27-5)	
CL50 - Poisson [1]	0,72 mg/l 96 heures, Pimephales promelas.
CE50 - Crustacés [1]	0,4 mg/l EC50 (Daphnia Magna)
NOEC chronique crustacé	0,115 mg/l 16 jours Daphnia magna.
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)	
CL50 - Poisson [1]	1,3 – 1,6 mg/l 96 heures, Oncorhynchus mykiss.
CL50 - Poisson [2]	3,4 mg/l 96 heures, Pimephales promelas.
CE50 - Crustacés [1]	1,5 – 3,3 mg/l 48 heures, Daphnia magna.
CE50 72h - Algues [1]	0,15 mg/l
ErC50 algues	0,15 mg/l
12.2. Persistance et dégradabilité	
Polacid	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable. Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
Sels de sodium de l'acide sulfonique C14-17-sec-alcanes (97489-15-1)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	1510 g O ₂ /g substance
Biodégradation	78 % 28 jours, OECD 301B.
éthoxylate (EO 3) d'alcool (C13) (69011-36-5)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	2595 g O ₂ /g substance
Biodégradation	> 60 % 28 jours, OECD 301B.
L-(+)-acide lactique (79-33-4)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (5989-27-5)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	72 – 83,4 % (méthode OCDE 301B)

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)

Biodégradation 90 % 28 jours, OECD 302B.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Sels de sodium de l'acide sulfonique C14-17-sec-alcanes (97489-15-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) 0,2 à 20°C

Potentiel de bioaccumulation Non potentiellement bioaccumulable.

L-(+)-acide lactique (79-33-4)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) -0,62

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) 0,4

Potentiel de bioaccumulation Non potentiellement bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Les emballages souillés peuvent après rinçage être éliminés comme déchet banal. Consulter à ce propos votre instance locale.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Non applicable.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires	: Les résidus peuvent être arrosés à l'eau.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Teneur en COV : 0 %

Recommandations du CESIO : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Règlement relatif aux détergents (648/2004/CE): Étiquetage du contenu:	
Composant	%
agents de surface anioniques	5-15%
agents de surface non ioniques	<5%
METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE	
BENZISOTHIAZOLINONE	
parfums	
CITRAL	
D-LIMONENE	

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

Catégorie ABM	: B(4) - faible risque pour les organismes aquatiques
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	: Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen	: Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding	: Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid	: Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling	: Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation chimique de sécurité a été effectuée pour cette substance ou ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
2.1	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Modifié	
2.2	Mentions de danger (CLP)	Ajouté	
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Modifié	

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
EUH208	Contient BENZISOTHIAZOLINONE, D-LIMONENE. Peut produire une réaction allergique.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

Polacid

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1

Texte complet des descripteurs d'utilisation	
AISE SPERC 8a.1.a.v2	Wide Dispersive Use in 'Down the Drain' cleaning and maintenance products (Consumers and Professionals)
ERC8a	Widespread use of non-reactive processing aid (no inclusion into or onto article, indoor)
LCS4/PW	Wide spread use by professional workers
PC35	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
PROC19	Manual activities involving hand contact

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:		
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Fiche de Données de Sécurité applicable pour les : BE - Belgique;NL - Pays-Bas régions

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.